

FONDATION



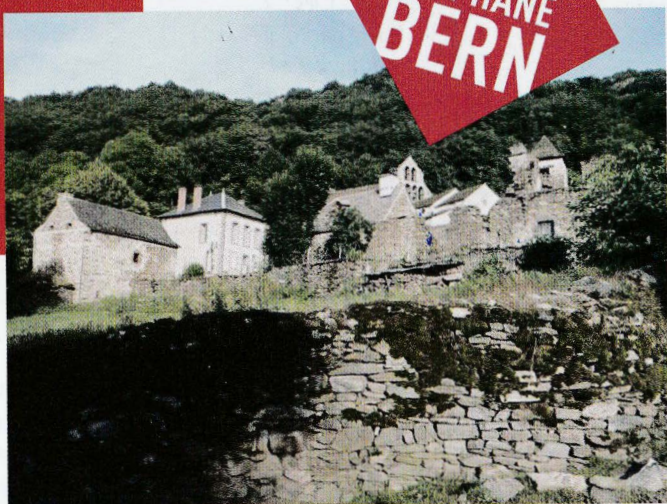
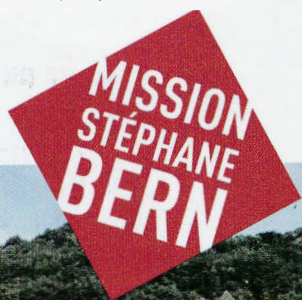
► Je donne !

DU PATRIMOINE

POUR LA RESTAURATION DU

Pigeonnier de l'ancien presbytère de Leyvaux

Saint-Flour (15)



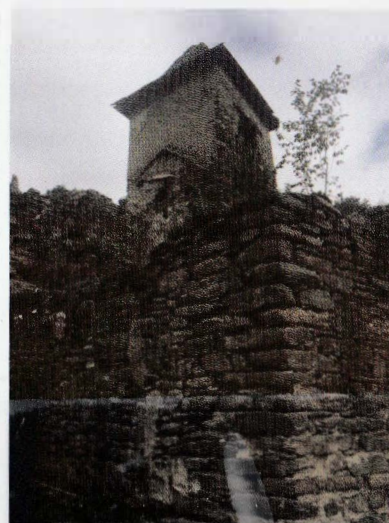
fondation-patrimoine.org/59465

Retrouvez tous les projets sur
www.missionbern.fr

DESCRIPTION DU PROJET

Le beau village de LEYVAUX est situé au fond d'une vallée désormais déserte. Les habitants en sont partis pour la ville souvent, pour le cimetière toujours... Mais ce village, oh combien attachant, par ses murs de pierre, sa situation isolée presque hors du temps, ne doit pas mourir.

Il faut reconstruire !



C'est dans ce but que l'association « les Amis de l'Ancien Presbytère de Leyvaux dite L'Ermitage », a vu le jour, et non pas pour finir d'abattre ce qui reste...

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du **Pigeonnier de l'ancien presbytère de Leyvaux**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59465
ou en flashant le QR code ci-contre.
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine—Pigeonnier de l'ancien presbytère de Leyvaux**

Le montant de mon don est de : _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

Montant des travaux	128 649 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Fin 2018

mécènes du PATRIMOINE Notre Club « Mécènes du patrimoine du cantal soutient ce projet à hauteur de 10 000€ »

